

Une hirondelle annonce la présidence grecque

>> CONSEIL

La Grèce, aux commandes de l'Union depuis le 1^{er} janvier, a choisi l'oiseau porte-bonheur pour illustrer sa présidence. Au programme, notamment : concrétiser l'élargissement, faire avancer les débats sur l'avenir de l'Europe et repenser le rôle de l'Union dans le monde.



Une présidence des instances ministérielles de l'Union n'est, dans la vie du « club » communautaire, qu'un événement national. Un semestre durant, la population d'un Etat membre vit au rythme des obligations européennes de son gouvernement. Les vertus pédagogiques d'un tel exercice ne sont pas à négliger, à l'heure où la présidence du Conseil semestrielle est rangée au banc des accusés dans la perspective des prochains élargissements : une présidence européenne est aussi, pour une population (et ses dirigeants !), l'occasion de s'appropriier le fait européen, de découvrir que son pays ne subit pas l'Europe mais en est l'un des artisans.

Des dérives ont toutefois été constatées. De nombreux gouvernements n'ont pas toujours résisté à la tentation d'aborder leur présidence en faisant table rase du passé, en imaginant leurs priorités au gré de leurs fantasmes. D'où de sévères déconvenues, parfois, pour ceux oubliant qu'une présidence s'inscrit dans une course-relais sans fin et dont le rythme est fixé, pour l'essentiel, par le travail accompli en avant, sous l'œil vigilant d'une institution qui, elle, jouit de la permanence.

Handwritten notes in Greek:
- ΑΝΥΤΕΣ
- ΥΠΕΣ
- Μέγας Ντ. Τσιπ
- Τίπος:

Stamp: ΥΠΟΥΡΓΕΙΟ ΤΥΠΟΥ & Μ.Μ.Ε. / Δ/ΝΣΗ ΚΥΒΕΡΝΗΣΙΑΣ ΕΣΤΕΡΙΚΟΥ

13/01 '03 10:32 FAX

VP. TYPOT & M.M.E

1003

Continuité

Sur ce plan, la Grèce a beaucoup appris. Le gouvernement grec a pensé sa présidence dans la continuité. Dans celle, en particulier, du Conseil européen de Copenhague que George Papandreou, le ministre grec des affaires étrangères, présente comme un « *moment historique du développement de l'Europe* ». Et de préciser : « *De cette plate-forme, notre but est maintenant de commencer à bâtir une communauté qui reflète nos valeurs partagées et qui soit capable de les projeter à l'échelle mondiale* ».

C'est que continuité peut rimer avec volonté de bien faire, au service de tous, pour le bien commun. Cette ambition est symbolisée, dans le cas de la présidence grecque, par son logo (voir ci-dessus) : une hirondelle inspirée par la fresque aux hirondelles peinte voici 4500 ans à Akrotiri, la cité antique de Santorin. Un oiseau qui, explique-t-on du côté de la présidence, n'a jamais cessé de promouvoir des valeurs qui ont pour noms paix, démocratie, participation, sécurité, progrès social, prospérité économique...

Des valeurs d'hier qui sont, plus que jamais, celles de l'Union. Athènes cherchera à les consolider à travers des dossiers hérités : d'abord, celui de l'élargissement, qui est à concrétiser pour les dix pays adoubés à Copenhague - leurs traités d'adhésion seront signés en avril à Athènes - mais aussi pour la Bulgarie et la Roumanie, voire la Turquie ; ensuite, celui du « processus de Lisbonne », qui vise à frapper du sceau de la durabilité la compétitivité économique et sociale de l'Europe, thème qui sera au cœur du « sommet de printemps » à Bruxelles ; celui, aussi, de l'immigration qui, par son ampleur, appelle un saut qualitatif de l'Union. Suit le dossier capital de l'avenir de l'Europe, le Conseil européen de Salonique étant censé devenir le théâtre du premier débat en profondeur des chefs d'Etat et de gouvernement suite aux travaux de la Convention. Dernier thème prioritaire : la volonté que l'Union joue, à l'avenir, un rôle plus affirmé dans le monde.

MICHEL THEYS

« Nous ne sommes pas très favorables au renforcement du Conseil européen »

Tout en contestant l'idée d'un président élu du Conseil européen et choisi parmi les ex-premiers ministres, Tassos Giannitsis annonce une présidence « européenne » car « la Grèce a dépassé le stade où elle plaçait le centre de gravité de son action européenne sur les questions nationales ».

Cette présidence qui s'ouvre, ce sera la dernière présidence grecque du Conseil ?

Si l'on décide de mettre fin au système de la rotation des présidences, elle le sera. On pourrait toutefois aboutir à un autre système préservant la rotation...

Une des idées qui posent problème au sein de la Convention, c'est celle de donner au Conseil européen un président élu pour une période plus longue que les semestres actuels. Les « petits » Etats membres semblent majoritairement contre cette idée. Quelle est la position de la Grèce ?

Notre position se base d'abord sur le constat que le système de rotation rencontre des problèmes et ne peut fonctionner dans une Union élargie, du moins si l'on veut que l'élargissement soit un succès, ce qui est notre cas. Des changements sont donc nécessaires, tant au niveau de nos politiques qu'au plan institutionnel. La rotation pose des problèmes, mais les solutions avancées jusqu'à présent ne sont pas pleinement satisfaisantes. Pour nous, il conviendra d'abolir le système lorsque nous aurons une solution alternative valable et non temporaire. Cette solution, nous la cherchons.

Par exemple, il y a l'idée d'une présidence collective qui perpétue la rotation. Nous n'y sommes pas très favorables en ce qu'elle nuirait à la cohérence et à la cohésion. Même au sein d'un gouvernement, coordonner les activités des différents ministères n'est pas toujours chose aisée. Ce serait pire dans le cadre d'une présidence collective. Il existe également l'idée d'une présidence plus stable pour le Conseil Affaires générales tandis que la rotation serait maintenue pour les autres formations du Conseil. C'est une alternative assez intéressante. Il y a aussi des propositions visant à ce que des commissaires exercent la présidence de formations du Conseil...

Tout cela est discuté à la Convention. Nous sommes donc dans une procédure de réflexion interne et je pense qu'il ne faut pas retenir une distinction entre « grands » et « petits » pays : les choses sont beaucoup plus complexes...

Sur les questions de la présidence du Conseil européen et de celle de la Commission, une ligne de démarcation se dessine pourtant entre des « petits » Etats membres, qui défendent plutôt l'approche communautaire, donc la Commission, et les « grands » pays qui privilégient le Conseil européen...

Nous sommes incontestablement dans le camp de ceux qui veulent le renforcement de la Commission et de son président, donc du système communautaire. Nous ne sommes pas très favorables au renforcement du Conseil européen, avec un président élu, surtout s'il est choisi dans la catégorie des ex-premiers ministres : nous ne croyons pas que c'est la meilleure formation pour être président du Conseil.

Toujours est-il que tout dépendra du résultat d'ensemble. A nos yeux, c'est l'équilibre général qui importera, pas l'équilibre partiel propre à chaque institution. C'est l'ensemble qui indiquera les rapports de force et les flexibilités, qui dira comment peut continuer à fonctionner le système communautaire.

Nous sommes en faveur de la Commission non pas pour des raisons idéologiques mais parce que le succès du système européen résulte de la flexibilité qu'elle y a introduit. Opter pour un système très rigide reviendrait à créer de nouveaux problèmes auxquels on ne pourrait plus répondre convenablement. Le citoyen européen ne le comprendrait pas.

L'une des faiblesses de la présidence tournante actuelle du Conseil serait que chaque pays met en avant ses priorités, en fonction de son agenda propre. Peut-on adresser ce reproche à la Grèce ?

Je ne le pense pas. Comme chaque nouvel Etat membre, la Grèce a essayé, dans une première phase de son appartenance au « club », de mettre en avant ses problèmes nationaux, ses idées et priorités propres. Membre de l'Union depuis plus de vingt ans, et après être passée par une période où elle a connu des problèmes réels – financement, effets négatifs des élargissements pour plusieurs secteurs de son économie... –, la Grèce a dépassé le stade où elle plaçait le centre de gravité de son action européenne sur les questions nationales. Bien sûr, tous les pays membres ont leurs intérêts et leurs domaines prioritaires, mais je peux affirmer que la Grèce a désormais une approche très équilibrée. Notre désir, c'est de mener une présidence « européenne », de permettre, autant que faire



« Nous sommes
en faveur
de la Commission
parce que le succès
du système européen
résulte de la flexibilité
qu'elle y a introduit »

se peut, que le système européen progresse dans une série de secteurs.

Dans cet esprit, nos priorités portent sur de grands sujets qui intéressent l'Union, la Grèce incluse. L'élargissement, par exemple, car nous croyons que Copenhague n'a pas marqué la fin de cette histoire, mais seulement la fin des négociations d'adhésion. Or, nous voulons faire de l'élargissement un succès, ce qui implique un travail énorme, non seulement dans les futurs nouveaux Etats membres, mais aussi au sein même de l'Union...

Redoutez-vous les référendums qui précéderont la ratification dans certains pays ?

Non, car un « non » serait un très grand pas en arrière. Dans le cas des Quinze, je ne crains pas les référendums qui pourraient avoir lieu, car une maturité politique y prévaut. Dans les pays candidats, je pense que ce serait, aujourd'hui, très difficile d'assister à un référendum négatif, mais je ne peux pas l'exclure dans l'un ou l'autre cas...

La Grèce prendra-t-elle des initiatives, dans la foulée du sommet de Copenhague, pour resserrer les liens avec la Turquie ?

Suite à Copenhague mais pas seulement, le message politique que nous devons adresser à la Turquie est que nous voulons renforcer nos liens avec elle et qu'elle doit manifester le même intérêt à travers des changements et des réformes internes, de manière à ce que l'Union puisse, à la fin 2004, prendre une décision. Il y a aussi le partenariat d'adhésion renforcé qui doit être renouvelé. Et, en tant que présidence, nous devons faire appel à la Turquie pour qu'une solution intervienne sur la question chypriote. La Grèce, en tant que présidence, doit être très prudente sur cette question, mais elle est désireuse de renforcer la procédure en cours sous l'égide des Nations unies et, si possible, de parvenir à une solution avant le 28 février.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MICHEL THRYS

La Grèce assume tant bien que mal son ancrage balkanique

L'implication du pays dans les enjeux internationaux témoigne d'une volonté de modifier son rôle géopolitique.

PATRAS, DERNIÈRE CAPITALE CULTURELLE ?

Si Patras, le chef-lieu de la région d'Achaïe, au nord-ouest du Péloponnèse, devient capitale européenne de la culture en 2006, l'Europe de la culture se dévalorise elle-même. Telle est la conclusion du Comité d'appréciation qui s'est penché sur la candidature de la ville.

Composé de sept membres -- deux sont nommés par le Parlement, deux par la Commission, deux par le Conseil et un par le Comité des régions --, ce Comité souligne, dans son rapport, que les projets de Patras manquent d'ambition, qu'ils n'ont presque aucune dimension européenne et qu'ils sont, sur le plan financier, peu détaillés.

Le Comité souligne que la ville de Patras, qui ne compte que 170 000 habitants, manque d'infrastructures requises pour organiser de grands événements culturels. Il nourrit des doutes quant aux investissements de l'ordre de cent millions d'euros qui seraient réalisés dans cette ville d'ici à 2006, leur caractère aléatoire a d'ailleurs été reconnu récemment par Evangelos Venizelos, le ministre grec de la culture. Celui-ci a également assuré aux autorités de la ville que sa candidature serait acceptée sur la base de critères non pas culturels, mais politiques.

Pour le Comité d'appréciation, seul un renouveau majeur du concept même de « capitale européenne de la culture » -- créé en 1985 à l'instigation de la ministre de la culture grecque de l'époque, Melina Mercouri -- permettrait à la culture européenne de sortir d'une dynamique de déchéance. AP

Malgré son adhésion à l'Union, la Grèce reste encore au bout de l'Europe. Sans doute un paradoxe pour un pays qui revendique le cœur intellectuel. Pour cette raison, la Grèce ne s'accommode pas toujours avec bonheur de son ancrage balkanique. C'est une motivation supplémentaire de développer sa tête de pont vers le reste de ses partenaires de l'Union, et ce alors que son bulletin de notes européen inspire la vigilance.

« La Grèce est indifférente à l'identité balkanique. Du côté de certains voisins comme la Slovaquie, c'est même une insulte » ; pour Mihail Papayannakis, député européen de la gauche unitaire européenne gauche verte nordique, l'identité balkanique n'a pas bonne presse dans son pays. Et selon son collègue Ioannis Marinou, député grec du parti populaire européen, le terme « balkanique » fait référence à une période instable : « C'est le souvenir d'une époque où nous n'avions pas de frère parmi nos voisins et où la tradition grecque, singularisée par son langage et sa religion, était mal acceptée par l'Ouest. Avant de rejoindre le Parlement européen, je croyais d'eux qu'elle existait encore ».

« Athènes souffre de se trouver en périphérie des centres névralgiques européens. Si le pays veut conserver son image de point d'accroche de l'Union, il doit améliorer ses performances communautaires ».

Et pourtant, parfois à défaut d'une solidarité locale, la Grèce demeure témoin d'un lien balkanique. Son refus de voir la République de Macédoine porter son nom, -- un terme qu'elle revendique comme son héritage -- en est une illustration. De même, si Ioannis Marinou semble ne pas tout à fait croire dans la solidarité orthodoxe de la région -- il y a l'influence russe, aussi --, ce lien religieux local sert de relais aux Grecs. Comme le souligne à titre personnel Dimitris Triantafyllou, expert grec détaché auprès de l'Union, « c'est grâce à l'archevêque orthodoxe Anastassios de Thessalonique qu'on a pu oublier les antagonismes dus à la minorité grecque de l'Albanie du Sud. Et il ne faut pas oublier que la Grèce a des intérêts dans les

Balkans via les télécoms, la BTP, l'énergie et l'agro-alimentaire ».

La gestion des fonds régionaux est contestée

A ce refus de se reconnaître comme balkanique, une raison : la Grèce souffre de se trouver en périphérie des centres névralgiques européens. C'est pourquoi, analyse un fonctionnaire de la Commission, « la Grèce sera un pont très important entre l'Union et les candidats de la troisième génération. Elle a été suffisamment intelligente pour ne plus se laisser enfermer dans "l'antituro" et renvoyer sur ce sujet les autres Européens à leurs propres hypocrisies ». On peut donc compter sur la Grèce pour raccrocher les Balkans à la dynamique et à la géographie de l'Union, ne serait-ce que pour rappeler, à l'instar de Dimitris Triantafyllou, que l'adhésion de la Turquie n'est pas un problème grec, mais bien européen.

Cependant, selon Vincent Dujardin, chercheur à l'université catholique de Louvain, l'intelligence stratégique de la Grèce ne doit pas faire oublier qu'elle a acheté, fin novembre, pour 2,1 milliards d'euros des armes destinées à sévir en cas de nouvelle tension turque en mer

Egée ». C'est bien pour cette raison que Mihail Papayannakis ne croit pas « en une turcophilie grecque », mais « en une analyse lucide des intérêts ». Son collègue Ioannis Marinou fustige, lui, une Turquie « qui viole en permanence l'espace aérien grec et qui bloque en Méditerranée l'application du droit maritime international relatif aux zones exclusives ».

Il serait tout aussi de son intérêt que la Grèce, si elle veut conserver cette image de point d'accroche à l'Union, améliore ses performances communautaires. Or, certains experts annoncent la fin prochaine de sa compagne aérienne, Olympic Airways, pour mauvaise gestion. Et, du côté des fonds régionaux, la situation n'est pas toujours brillante. Le 16 décembre dernier, était rendue publique une lettre de la Commission qui reprochait au gouvernement grec une gestion défectueuse des fonds régionaux, suspendant par la même occasion le versement de 1,5 milliard d'euros. Comme le résume un expert de la Commission, « on trouve en Grèce des réalisations remarquables, des gens engagés et enthousiastes mais un manque de continuité et d'entretien ».

PHILIPPE DE CASABIANCA

Une présidence qui suscite des attentes turques

Athènes prend les rênes de l'Union pour la première fois depuis le réchauffement gréco-turc. Chypre fera office de test.

» Il faudra procéder à une révision du partenariat d'adhésion.

» Les autorités d'Ankara attendent beaucoup d'Athènes pour ce qui est de la résolution du problème chypriote et du dossier irakien.

Le paragraphe du programme de la présidence grecque concernant la Turquie est assez modeste. Alors que la présidence danoise avait comme objectif de rapprocher la Turquie de l'Union, Athènes n'a pour ambition que de mettre en œuvre les décisions du Conseil de Copenhague relatives à la Turquie. Ce qui n'est pas rien, tout de fois.

D'abord, il conviendra de procéder à une révision du partenariat d'adhésion, avec un réajustement du calendrier des réformes. A cela s'ajoutera une analyse minutieuse du degré de mise en œuvre des réformes effectuées ou annoncées par Ankara.

Développer une nouvelle méthode

En clair, la présidence grecque tentera, en collaboration avec la Commission, de développer une nouvelle méthode qui permette de discerner clairement les décisions qui ont été votées pour satisfaire aux critères politiques, les réformes mises en œuvre et celles qui sont en suspens. Ce nouveau système d'évaluation aura à être le plus concret et le plus objectif possible afin que l'Union puisse, dans les deux années à venir, juger sur des bases solides si les critères de Copenhague sont effectivement respectés par la Turquie et afin que le verdict soit incontestable par toutes les parties concernées.

Les conclusions de Copenhague concernant l'assistance financière à apporter à la Turquie sont très vagues. Le rapport stratégique que la Commission a publié le 9 octobre dernier recommandait que l'Union « accentue son soutien aux préparatifs de pré-adhésion de la Turquie et fournisse des ressources supplémentaires substantielles à cette fin ». Au Conseil européen, le principe d'une augmentation substantielle de l'assistance a été retenu, mais ni son montant ni le calendrier n'ont été fixés. Ankara attend donc

retrousser les manches pour clarifier une fois pour toutes la situation. Le Conseil d'association Union-Turquie devrait se réunir en mars prochain pour discuter, au niveau des ministres des affaires étrangères, de tous ces sujets restés un peu en suspens.

Les autorités d'Ankara sont conscientes que la présidence grecque sera aussi remplie de symboles, comme celui, par exemple, de la signature à Athènes, en avril, des traités d'adhésion des dix pays candidats qui rejoindront l'Union dès le 1^{er} mai 2004. En d'autres termes, elles ne veulent pas jouer les trouble-fête. Dans le même temps, elles attendent beaucoup d'Athènes pour ce qui est de la résolution du problème chypriote et du dossier irakien.

Un accord dans les limites du calendrier fixé par l'Onu

Concernant le plan de Kofi Annan pour Chypre, Ankara pousse les dirigeants du nord de l'île à ce qu'un accord soit trouvé dans les limites du calendrier fixé par le secrétaire général de l'Onu. En contrepartie, la Turquie escompte que la Grèce pourra totalement s'effacer des discussions ou, plutôt, qu'elle ne sera pas partie prenante dans le débat, au même titre que l'Union ne l'a jamais été directement jusqu'à ce jour.

La deuxième attente turque est liée à l'Irak. Pour le gouvernement d'Ankara, une intervention américaine devrait commencer pendant la première moitié de la présidence grecque. Dans ce contexte, quelle sera l'assistance que l'Union pourrait lui apporter afin de gérer le flux de réfugiés qui ne devrait pas manquer d'engorger le sud-est de la Turquie ?

Un autre dossier qui suscite beaucoup d'attentes d'Ankara est celui de la politique européenne de sécurité et de défense. Principaux artisans de l'accord sur les arrangements permanents entre l'Union et l'Otan, Athènes et Ankara sont parvenus, en cette affaire, à surmonter leurs réticences et leurs craintes. Alors que l'Union s'appête à prendre le commandement de la force de paix présente dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, les dirigeants turcs se demandent quelle sera la place concrète qui sera donnée, en définitive, à leur pays, membre de l'Otan mais pas encore ? - de l'Union...

Vingt ans plus tard...

Alors qu'il a reçu, depuis son adhésion, plus de 80 milliards d'euros des caisses communautaires, le pays des Hellènes souffre d'un mal d'intelligibilité.

>> Lors de son adhésion à la Communauté, la Grèce présentait des caractéristiques de pays en voie de développement.

>> Bien que de nombreux problèmes restent à résoudre, le pays semble avoir trouvé les chemins de la modernisation économique et sociale.

Le 1^{er} janvier 1981, après dix-huit ans d'accord d'association avec la Communauté économique européenne, la Grèce, malgré les réticences de la Commission, devient membre à part entière d'une Europe qui essaie de consolider ses acquis d'après-guerre et sa position économique dans le monde.

A l'époque, dans l'économie hellénique, le secteur industriel contribuait pour 31 % au PIB et employait environ 29 % de la population active du pays. L'inflation galopait à un rythme annuel de 22 % et le chômage représentait 3,4 % de la population active. La Grèce, dont le secteur agricole couvrait 20 % du PIB, était un paysiblement industrialisé. Ce sous-développement était en partie dû à la domination de nombre de petits établissements industriels fonctionnant parfois en marge de la légalité. Mais qu'est-ce que la légalité dans un pays où le clientélisme était – et reste encore, dans une certaine mesure – la principale forme de régulation des relations entre l'État et la société ?

Activités para-économiques

Les Grecs cherchent un père, ilsent certains, c'est-à-dire celui qui prendra soin d'eux et qui leur procurera un emploi. C'est peut-être une autre forme, informelle, d'État providence. Car si le système d'aide sociale reste, en Grèce, bien moins développé qu'en France ou en Allemagne, les yeux fermés de l'État sur nombre d'activités para-économiques offrent aux plus imaginatifs une marge de liberté appréciable. Au prix, toutefois, d'une corruption importante.

Lors de son adhésion à la Communauté, la Grèce présentait des caractéristiques de pays en voie de développement et, sur la scène politique, y prévalait un populisme aux habits tiers-mondistes. Vue sous cet angle, l'intégration s'est avérée bénéfique. En vingt ans, le pays a reçu des caisses communautaires quelque 80 milliards d'euros, montant qui a représenté annuellement 4,6 % de



28 mai 1979. Constantin Caramanlis, le premier ministre grec de l'époque, signe l'acte d'adhésion de son pays.

mais souvent mal employée, la Grèce d'après Andreas Papandreu, dirigeant socialiste charismatique mais résolument populiste, semble avoir désormais trouvé les chemins de la modernisation économique et sociale, de la modernité culturelle aussi.

Rigidité et corruption de l'administration

En dépit d'avancées économiques évidentes (la croissance de la production est passée de 2 % au milieu des années quatre-vingt-dix à 3 % en 2001 et elle devrait même s'afficher, en 2002, à 2,5 %). le marché grec du travail se caractérise toujours, lui, par de faibles taux d'emploi et par un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes et les femmes. Ces résultats médiocres tiennent en grande partie aux rigidités du marché du travail, aux distorsions créées par le système fiscal en vigueur et à l'inadéquation des qualifications, résultant d'un système éducatif et d'un fonctionnement des services de l'emploi défectueux. Dans une certaine mesure, ils traduisent aussi le sous-enregistrement des travailleurs migrants, dont les taux d'emploi et d'activité sont supérieurs à ceux des travailleurs grecs, l'inverse étant vrai pour le taux de chômage.

D'autre part, l'un des problèmes majeurs de la Grèce – il se fera sentir pendant la présidence – est la rigidité de son administration. Une grande sécurité de l'emploi se double d'une faible flexibilité des effectifs. Répondre à de nouveaux besoins de services publics se fait généralement par création de postes

dans les secteurs moins importants, en raison de restrictions qu'impose la constitution. L'avancement reste, dans la fonction publique, davantage régi par l'ancienneté que par le mérite et certains se demandent, en Grèce, ce qui peut bien justifier les niveaux et les hausses de rémunérations dont ont bénéficié la majorité des agents publics, surtout ces dernières années. Par ailleurs, plusieurs ont dénoncé dernièrement la corruption de l'administration.

Beaucoup reste à faire également pour mieux adapter le système éducatif aux besoins du marché du travail. Bien que le niveau d'instruction ait beaucoup progressé ces vingt-cinq dernières années, le passage de l'école à la vie active semble rester plus malaisé en Grèce qu'ailleurs.

ATHANASE PAPANDROPOULOS

ECLAIRAGE

Incontestablement, la Grèce de 2003 est très différente de celle de 1981. Grèce, principalement, à la pression et aux aides de l'Europe. Mais aujourd'hui, la dynamique de l'intégration par la modernisation et la libéralisation s'épuise. A partir du moment où les domaines restant à libéraliser ou à harmoniser touchent directement au clientélisme politique, les processus se compliquent et les décisions deviennent incertaines. Ce que certains appellent le « mal grec » persiste, la société grecque vivante avec l'image d'un modèle économique et social ancré dans le passé. Les ruptures causées par l'arrivée de la société de l'information et la mondialisation ne sont pas comprises par une grande partie des Grecs.

AGENDA DE LA PRÉSIDENCE GRECQUE

Janvier

- > Lundi 9
Conseil Agriculture & Pêche (probable)
- > Lundi 20
Eurogroupe
- > Lundi 20
Conseil Agriculture & Pêche
- > Mardi 21
Conseil Ecofin
- > Mercredi 27
Conseil Affaires générales et Relations étrangères
- > Vendredi 24
réunion informelle (Nauplie)
- > Mardi 28
réunion ministérielle (Bruxelles)

Février

- > Lundi 10 et mardi 11
Conseil Agriculture & Pêche (probable)
- > Lundi 17
Eurogroupe
- > Mardi 18
Conseil Ecofin
- > Jeudi 20
Conseil Education, Jeunesse & Culture (probable)
- > Samedi 22
réunion informelle Energie (Salonique)
- > Lundi 24 et mardi 25
Conseil Affaires générales & Relations extérieures - Conseil Agriculture & Pêche
- > Jeudi 27 et vendredi 28
Conseil Justice &

- Affaires Intérieures
- > Vendredi 28
Conseil Emploi, Politique sociale, Santé & Consommateurs

Mars

- > Samedi 1^{er} et dimanche 2
réunion informelle Education (Ioannina)
- > Lundi 3
Conseil Concurrence
- > Mardi 4
Conseil Environnement
- > Jeudi 6
Conseil Emploi, Politique sociale, Santé & Consommateurs - Eurogroupe
- > Vendredi 7
Conseil Ecofin - Conseil Transports,

- Télécommunications & Energie
- > Vendredi 14 et samedi 15
réunion informelle Défense (Athènes)
- > Lundi 17 et mardi 18
Conseil Agriculture & Pêche

- > Mardi 18 et mercredi 19
Conseil Affaires générales & Relations extérieures
- > Vendredi 21
Conseil européen (Bruxelles)
- > Jeudi 27 et vendredi 28
Conseil Transports, Télécommunications & Energie - Union/Groupe de Rio + Union/Mercosur (Athènes)

- > Vendredi 28 et samedi 29
réunion informelle Justice & Affaires Intérieures
- > Lundi 31
Conseil Agriculture & Pêche (probable)

Avril

- > Vendredi 4
Conseil Justice & Affaires sociales
- > Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6
réunion informelle Ecofin (La Canée)
- > Samedi 5
sommet Union/Afrique (Lisbonne)
- > Lundi 14 et mardi 15
Conseil Affaires

- général & Relations extérieures - Conseil Agriculture & Pêche
- > Mercredi 16
signature des Traités d'adhésion (probable) - Conférence européenne

Mai

- > Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4
réunion de type Cymach (ministre des Affaires étrangères)
- > Lundi 5
réunion informelle Environnement (Athènes)
- > Lundi 5 et mardi 6
Conseil Education, Jeunesse & Culture

- > Jeudi 8
Conseil Justice & Affaires Intérieures
- > Lundi 12
Eurogroupe
- > Lundi 12 et mardi 13
Conseil Concurrence - réunion informelle Agriculture
- > Mardi 19
Conseil Ecofin
- > Mercredi 14
Conseil Transports, Télécommunications & Energie
- > Vendredi 16 et samedi 17
réunion informelle politique régionale (Chalcidique)
- > Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20
réunion informelle

- Marine marchande (croisière)
- > Lundi 19
Conseil Affaires générales & Relations extérieures (+ Défense), Union et pays tiers
- > Mardi 20
Conseil Affaires générales & Relations extérieures
- > Samedi 24
réunion informelle Culture (Salonique)
- > Lundi 26 et mardi 27
Conseil Agriculture & Pêche - Conférence ministérielle euro-méditerranéenne
- > Samedi 31
sommet Union/Russie (St.Petersbourg)

- > Lundi 2
Eurogroupe
- > Lundi 2 et mardi 3
Conseil Emploi, Affaires sociales, Santé & Consommateurs - réunion informelle Coopération au développement
- > Jeudi 5 et vendredi 6
Conseil Justice & Affaires Intérieures - Conseil Transports, Télécommunications & Energie
- > Vendredi 6
réunion informelle Administration publique
- > Mercredi 19 et jeudi 20
Conseil Agriculture & Pêche

- > Vendredi 13
Conseil Environnement
- > Mardi 17 et mercredi 18
Conseil Affaires générales & Relations extérieures
- > Vendredi 20 et samedi 21
Conseil européen (Salonique)
- > Samedi 21
Processus de Zagreb
- > Mardi 24
Conseil Affaires générales & Relations extérieures (probable) - Conseil Emploi, Affaires sociales, Santé & Consommateurs